

**Assemblée générale**

Distr. générale
2 juin 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Points 57 et 84 de l'ordre du jour

Application des résolutions

de l'Organisation des Nations Unies

Examen de l'application de la Déclaration

sur le renforcement de la sécurité internationale

**Lettre datée du 31 mai 2000, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Lituanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration de Vilnius. Ce document a été signé le 19 mai 2000 à Vilnius par sept ministres des affaires étrangères et deux vice-ministres des affaires étrangères de pays d'Europe centrale (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 57 et 84 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Gediminas Šerkšnys

Annexe à la lettre datée du 31 mai 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de Vilnius

Nous voici réunis aujourd'hui à Vilnius pour manifester notre volonté solidaire de créer une Europe complète et libre dans le cadre d'une alliance qui, comprenant les pays d'Europe, les États-Unis et le Canada, doit servir de fondement à la stabilité et à la sécurité au XXI^e siècle.

Nous souscrivons aux valeurs fondamentales et communes de la communauté euro-atlantique, parmi lesquelles la foi en la liberté individuelle, l'économie de marché et la prééminence du droit. Non seulement nous partageons ces valeurs, mais nous considérons avoir contribué à leur développement en Europe au cours des siècles. Notre désir de devenir membres des institutions de la communauté euro-atlantique est lié au fait que nous sommes prêts à assumer notre juste part de responsabilité en matière de défense commune et d'ajouter notre voix au débat engagé sur notre avenir commun. Ayant eu à subir les conséquences de l'indifférente politique à l'égard du destin d'autrui beaucoup trop souvent dans notre propre histoire, nous sommes déterminés à défendre ces valeurs afin de servir la cause de la liberté et de la paix.

Nous considérons que la sécurité de l'Europe et de l'Amérique du Nord repose sur le maintien d'une forte alliance transatlantique. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre volonté résolue de mener à bien le projet historique d'une Europe complète et libre. À cet égard, nous nous félicitons des apports des plus récents membres de l'Alliance, à savoir la Pologne, la République tchèque et la Hongrie, qui faciliteront grandement la réalisation de ce projet. La stabilité européenne a profité de leur adhésion à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et la solidité militaire et la cohésion politique de l'OTAN en sont sorties nettement renforcées.

Non seulement nous sommes prêts à assumer dès aujourd'hui les responsabilités et les charges qu'impose la qualité de membre de l'OTAN, mais nous avons déjà entrepris de coordonner nos structures et politiques de défense avec l'Alliance et de participer à la réalisation des initiatives politiques et militaires de l'OTAN. En outre, nous restons déterminés à prendre les dispositions pratiques et politiques nécessaires pour améliorer encore les qualifications spécifiques de nos pays, y compris en appliquant le Plan d'admission. Chaque pays devrait être considéré selon ses particularités, mais nous estimons que l'intégration de chaque démocratie sera un succès pour nous tous et que l'intégration de tous nos pays sera un succès pour l'Europe et pour l'OTAN.

Nous saluons le fait que les chefs d'État des pays membres de l'OTAN se sont déclarés résolus, au Sommet de Washington, à faire en sorte que le lien transatlantique demeure aussi important pour notre avenir qu'il l'a été dans le passé et que l'OTAN demeure l'institution privilégiée lorsque l'Europe et les États-Unis décident d'agir ensemble. L'Alliance reste le fondement de la défense collective de ses membres et doit être capable, grâce à la gestion des crises, de faire face aux menaces existantes et futures pour nos valeurs communes.

Nous constatons également avec satisfaction que l'Union européenne est résolue à formuler une politique commune de sécurité et de défense européennes qui réalise les aspirations de l'Europe et renforce le lien transatlantique, et nous sommes prêts à nous associer à cette entreprise. Nous considérons que l'OTAN et l'Union européenne sont les deux principaux piliers de la communauté euro-atlantique et que nous devons chercher à adhérer à ces deux institutions si nous voulons que nos démocraties soient pleinement réintégrées dans la communauté qui est la nôtre. Conscients que ces aspirations sont complémentaires, nous sommes déterminés à atteindre ces deux objectifs en parallèle.

Nous sommes déterminés à prendre part aux missions de l'Union européenne et de l'OTAN. La stabilisation et la reconstruction de l'Europe du Sud-Est et son intégration au reste de l'Europe sont dans notre intérêt commun. Aussi nous engageons-nous à continuer d'appuyer les efforts que fait la communauté internationale pour restaurer la stabilité dans la partie occidentale des Balkans.

Nous sommes fermement convaincus que l'intégration de nos démocraties à l'OTAN et à l'Union européenne facilitera la création d'une Europe libre, prospère et unie. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre détermination d'oeuvrer en commun à la réalisation de cet objectif. Celui-ci ne sera atteint que lorsque chacun d'entre nous, de même que toutes les autres démocraties européennes qui partagent les valeurs de la communauté euro-atlantique et sont en mesure d'en assumer les responsabilités communes, aura été pleinement intégré à ces institutions. Nous demandons aux États membres de l'OTAN de tenir la promesse faite au Sommet de Washington, à savoir la construction d'une Europe complète et libre. Nous demandons aux États membres qui participeront au prochain sommet de l'OTAN en 2002 d'inviter nos démocraties à adhérer à l'OTAN.

Vilnius, le 19 mai 2000

Pour la Bulgarie

Le Ministre des affaires étrangères
Nadzhda **Mihailova**

Pour la Lettonie

Le Ministre des affaires étrangères
Indulis **Bērziņš**

Pour la Roumanie

Le Vice-Premier Ministre,
Ministre des affaires étrangères
Petre **Roman**

Pour la Slovaquie

Le Ministre des affaires étrangères
Dimitrij **Rupel**

Pour la Macédoine

Le Vice-Ministre des affaires étrangères
Nikola **Dimitrov**

Pour l'Estonie

Le Ministre des affaires étrangères
Toomas Hendrik **Ilves**

Pour la Lituanie

Le Ministre des affaires étrangères
Algirdas **Saudargas**

Pour la Slovaquie

Le Ministre des affaires étrangères
Eduard **Kukan**

Pour l'Albanie

Le Vice-Ministre des affaires étrangères
Xhufi **Pellumb**